

Ouvert aux bénévoles de la Ligue de Voile des Pays de la Loire

Dans le cadre de la formation « arbitre régional », la CRA des pays de la Loire vous propose de participer à deux WE d'enseignement afin d'accéder à la qualification de comité de course régional stagiaire, juge régional stagiaire, comité technique stagiaire.

WE des 12, 13 janvier et 26,27 janvier 2019

Les critères obligatoires nécessaires à la participation à ces formations sont :

- Être âgé-e de 18 ans au moins et de 70 ans au plus.
- être titulaire d'une licence FFV (au minimum pratiquant).
- Posséder une expérience de la régata à la voile en tant que coureur.
- Posséder le permis plaisance.

Participer aux deux WE de formation.

Logistique :

- Formation de deux WE (4x 8 h)
- Les 4 jours de 9h à 17h30
- Pose du midi casse-croute participatif le midi sur le site de 5€.

Ces deux WE se dérouleront au siège de la ligue de voile des pays de la Loire, à la maison de sports (Nantes). **Pour le cas ou une structure, un CDV ou une zone géographique (association de plusieurs clubs) permet de regrouper au moins 10 postulants une délocalisation à des dates adaptées peut être envisagée.**

Programme de la formation.

Chapitre 1

- Les acteurs de la régata.
- Documentation
- Comportement de l'arbitre

Chapitre 2

- Avant la régata
- Formation, inscription
- Préparation matériel, commissaires, l'équipe.

Chapitre 3 et 4

- Pendant la régata.
- Après la régata.

Chapitre 5

- Connaissance des règles.

Inscription :

<mailto:cra.voilepaysdelaloire@gmail.com>

en précisant

- Nom et prénom
- Adresse
- Date de naissance
- N° de licence FFV
- Permis plaisance
- Club
- Choix préférentiel (CC, Juge, comité technique)

LA CRA des Pays de la Loire

Le 8 septembre 2018